

Normandie

## Vers une fusion rapide des académies ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE, ÉDITION FRANCE | samedi 19 mai 2018

466 mots



*À la rentrée scolaire 2019 ou 2020, les établissements scolaires de Normandie pourraient être pilotés par une seule académie. - Crédit Archives Ouest-France*

Un rapport de l'inspection générale de l'Éducation nationale préconise la création de treize académies correspondant aux 13 nouvelles régions. La Normandie devrait en faire partie.

La situation actuelle

Contrairement aux autres administrations de l'État, l'Éducation nationale n'avait pas calé son organisation sur le nouveau découpage des régions. Il existe encore aujourd'hui vingt-six académies quand le nombre des régions est passé à treize.

L'Éducation nationale s'est malgré tout adaptée en créant en métropole treize régions académiques superposées sur les nouvelles régions. Certaines régions académiques réunissent plusieurs académies.

Selon un rapport de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale rendu public récemment, ce dispositif est déjà à bout de souffle, deux ans après sa création.

Deux académies en Normandie

Au sein des treize régions académiques, la Normandie occupe une place à part. Elle réunit bien deux académies, Rouen et Caen, mais elle ne compte qu'un recteur chargé de diriger les deux. Un poste occupé par Denis Rolland. La Normandie mène cette expérimentation depuis la fin de l'année 2017. Un test qui pourrait rapidement s'étendre à l'ensemble du territoire.

Vers une fusion des académies

Constatant les limites du dispositif des régions académiques, l'inspection générale de l'Éducation nationale préconise « la mise en place de treize académies métropolitaines. [...] Cette transformation devrait se faire à l'horizon de la rentrée 2021 au plus tard ». Cette évolution interviendrait selon des scénarios et des calendriers différents selon la taille des régions académiques.

La Normandie prête pour la fusion ?

Selon les scénarios présentés dans le rapport, la Normandie pourrait faire partie des premières régions à enclencher le mouvement de fusion de ses deux académies. Son expérimentation d'un recteur pour deux la place en pointe sur cette question. Le rapport suggère que « le recteur

prépare un projet de fusion à remettre à la fin de l'année, pour une mise en œuvre progressive en 2019 et 2020 ». Avec une fusion ne manquera pas de se poser la question du siège du nouveau rectorat sur fond de « guéguerre » Caen - Rouen.

Des syndicats contre la fusion

En Normandie, la majorité des syndicats ont toujours dit leur opposition à la fusion des deux académies. Un référendum, organisé en mars auprès des personnels des deux rectorats, avait récolté une écrasante majorité de « non ». Après la parution du rapport, le syndicat FSU de Normandie a réagi : « **Avec des fusions d'académies, les économies d'échelle seront inéluctables, et la marginalisation de certaines zones, rurales ou non, s'accroîtra. Nous irons tout droit vers une concentration des services sur quelques points du territoire et une diminution d'activités dans les départements sur fond de dématérialisation à 100 % des procédures administratives.** »

Les arbitrages du ministère sont attendus début juin.

Jean-Christophe LALAY.